

Descriptif des Modules de la quatrième année Filière Technique des bâtiments

Les descriptions des modules définissent les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours.

Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

Le contenu des modules est indicatif et reste sujet à des modifications.

Descriptif de module : TB_41 – Sciences humaines 3

Filière : Technique des bâtiments

Module non remédiable

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_41 – Sciences humaines 3 (6 ECTS)

2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S7 et S8 | Responsable du module : M. José Boix

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Définir la notion de projet et ses différentes étapes
- Planifier, organiser, conduire et évaluer un projet
- Acquérir des compétences de négociation utiles en entreprises
- Connaître les normes et régulations ainsi que leurs applications

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Gestion de projet (GPR1) - TB_411	Obligatoire	32p.*	
Gestion de projet (GPR2) - TB_416	Obligatoire		18p.*
Gestion d'entreprise 1 (GEN1) – TB_412	Obligatoire	32p.*	
Gestion d'entreprise 2 (GEN2) – TB_413	Obligatoire		18p.*
Droit – Normes – Labels (DNL1) – TB_414	Obligatoire	24p.*	
Droit – Normes – Labels (DNL2) – TB_415	Obligatoire		18p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 59%)
Travail autonome : heures
Total : heures équivalent à 6 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

TB_411 – GPR1	= 23%
TB_416 – GPR2	= 12%
TB_412 – GEN1	= 23%
TB_413 – GEN2	= 12%
TB_414 – DNL1	= 18%
TB_415 – DNL2	= 12%

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- De décrire et de définir un projet avec une vision globale
- Mettre en place une structure de projet adaptée, cohérente et performante
- D'identifier l'ensemble des acteurs et intervenants d'un projet
- Etre capable de mettre en place un enchaînement cohérent de tâches élémentaires
- Mettre en place une planification adaptée et optimisée
- Etablir un budget prévisionnel et un suivi budgétaire
- Etablir un cahier des charges, un plan de projet, un organigramme des tâches
- Mettre en place et appliquer une stratégie efficace de gestion des risques
- Définir une politique de gestion de la qualité suivant les normes Internationales

Contenus

Mots clé : projet, planification, définition, diagramme de Gantt, Budget, Gestion des risques, acteurs projet

Définition de la notion de projet et de ses facteurs de réussite et d'échec

Identification des étapes d'un projet et définition de chacune d'elles

Mise en place d'une structure de projet en relation avec les objectifs du projet

Identification et définition de l'ensemble des acteurs et des intervenants d'un projet et leur mise en perspective

Mise en relation des notions de TEMPS, RESSOURCES et COUTS

Diagrammes de Gantt et des méthodes de chemin critique

Initiation aux logiciels de planification

Etablissement de budget prévisionnel, calcul des coûts et suivi budgétaire

Elaboration et mise en place d'une gestion des risques efficaces

Mise en lien du projet et de la gestion de la qualité suivant les normes Internationales

Répartition horaire

Enseignement :	18	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	6	heures	(étude de cas)
Travail autonome :	18	heures	
Total :	42	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- Voir support de cours

Responsable de l'enseignement

M. Loïc Marchand (loic.marchand@hesge.ch)

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Réaliser une présentation élaborée d'un projet
- Identifier les acteurs clés de la communication dans un projet
- Rendre efficace les flux de communication interpersonnels
- Déterminer et adapter son style de management
- Développer des stratégies de négociation
- Adapter sa communication à son environnement
- Etablir un contrat d'entreprise basique
- Gérer des conflits
- Gérer le changement
- Gérer une crise ou un événement issu d'un risque

Contenus

Mots clé : projet, présentation, communication, acteurs, chef de projet, management, leadership, négociation, contrat, gestion de conflit, gestion du changement

Réalisation avancée de présentation de projet
Définition du facteur Communication dans un projet
Optimisation des flux de communication entre les acteurs
Etudes des dérives de la communication et ses effets sur le projet
Définition, positionnement et style de management
Développement d'une stratégie de management situationnel
Le leadership d'un chef de projet
Etude des stratégies de négociation
Mise en perspective des facteurs qui influent sur notre style de communication
Construction et pièges d'un contrat d'entreprise
Identification et positionnement d'une situation conflictuelle et méthode de résolution
Anticiper une situation de gestion du changement et ses conséquences
Définition et mise en place d'un plan de gestion de crise

Répartition horaire

Enseignement :	8	heures	(18 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	6	heures	(étude de cas)
Travail autonome :	8	heures	
Total :	22	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- Voir support de cours

Responsable de l'enseignement

M. Loïc Marchand (loic.marchand@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Comprendre les principes d'une organisation et son fonctionnement dans son environnement
- Maîtriser les grands principes de l'entrepreneuriat
- Comprendre l'écosystème (Chaîne de valeur) dans lequel la société évolue
- Connaître et prendre en compte une réalité multiculturelle.
- Maîtriser les points de vue des différents intervenants du domaine
- Comprendre et analyser le positionnement et la stratégie des différents partenaires d'un consortium de projet
- Maîtriser l'interaction coût/solution

Contenus

Mots clé : Stratégie et organisation, gestion, système et environnement

La notion d'organisation

Les fonctions de l'organisation

Organisation et fonctionnement des entreprises (modèles, formes juridiques, fonctions principales)

Stratégie, organisation, processus

- Lien avec la culture d'entreprise

Les modèles d'organisation

- Lien avec la stratégie
- Gestion d'affaires - business model, business plan
- Gestion des ressources (financière et comptable, humaines, infrastructures et équipement)

Processus et procédures (voir GP)

Les outils du management stratégique

La notion de chaîne de valeur : l'écosystème de l'entreprise

Éléments fondamentaux de la négociation.

Notion de comportement organisationnel

- Le leadership

Notion d'innovation et entrepreneuriat

Études de cas : Les grandes entreprises du domaine de la construction et les start-up. Gestion, stratégies et innovation comparées

Répartition horaire

Enseignement :	24	heures	(32 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	0	heures	
Travail autonome :	18	heures	
Total :	42	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)
- 1-2 tests QCM
 - 1 étude de cas
 - 1 travail de groupe (Business Plan)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- A compléter.

Responsable de l'enseignement

M. Jean-Marc Hilfiker (jean-marc.hilfiker@hesge.ch)

Objectifs

- Cf 412 GEN1

Contenus

- Cf 412 GEN1

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="14"/>	heures	(18 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="9"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="23"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Cf 412 GEN1

Responsable de l'enseignement

M. Jean-Marc Hilfiker (jean-marc.hilfiker@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Connaître les normes et réglementations Suisse ainsi que leurs applications
- Connaître les normes de base SIA dans différent domaine du bâtiment, énergie, matériaux, acoustique, éclairage, sécurité
- Savoir utiliser les labels et concepts comme Minergie et société à 2000Watts
- Connaître l'éventail des normes et labels équivalents applicables en Europe

Contenus

Mots clé : normes, labels, réglementations, SIA, SN EN, ISO, SICC, SWKI, AEAI, Minergie®

- Origine des systèmes normatifs, structure du système normatif suisse (relation entre le système suisse et le système international)
- Normes SIA 380/1 et 180 (Energie thermique, protection thermiques, climat intérieur, ...)
- Norme SIA 380/4 (L'énergie électrique dans la bâtiment)
- Norme SIA 382/1 (Installations de ventilation et de climatisation)
- Aperçu des séries des normes SIA 384 et 385 (Installations de chauffage et ECS)
- Normes SIA 416 et 416/1 (Surfaces et volumes des bâtiments, indices de calcul)
- Norme SIA 480 (Calcul de rentabilité dans le bâtiment)
- Cahiers techniques SIA 2001, 2024 et 2031 (Matériaux isolants, conditions d'utilisation standards et certificat énergétique des bâtiments)
- Exigences et calculs requis pour l'obtention des différents labels Minergie® (Minergie®, Minergie-P®, Minergie-ECO®, Minergie-P®)
- Parallèle entre les normes et labels suisses et leurs équivalents européens (voire nord-américains)
- Norme SIA181 (Protection contre le bruit dans le bâtiment)
- Norme AEAI (Protection incendie)
- Norme SIA 108 (Règlement concernant les prestations et honoraires)

Répartition horaire

Enseignement :	12	heures	(16 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	0	heures	
Travail autonome :	9	heures	
Total :	21	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi)
 Frontal participatif
 Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Cf Polycopié du professeur
- Présentation des intervenants extérieurs
- Bibliographie remise par l'enseignant en début de semestre.

Responsable de l'enseignement

M. Guillaume Ferraris (Guillaume.Ferraris@hesge.ch)

Objectifs

- Cf. 414 DNL1

Contenus

- Cf. 414 DNL1

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="18"/>	heures	(24 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="13"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="31"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- Cf. 414 DNL1

Responsable de l'enseignement

M. Guillaume Ferraris (Guillaume.Ferraris@hesge.ch)

Descriptif de module : TB_42 – Ressources naturelles

Module non remédiable

Filière : Technique des bâtiments

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_42 – Ressources naturelles (4 ECTS)

2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S7 | Responsable du module : M. José Boix

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Connaître la qualité des différents types d'énergie, comprendre les notions d'exergie et d'anergie
- Savoir prendre en compte la qualité de l'énergie dans un dimensionnement simple et l'optimiser selon différents critères
- Connaître les principales exigences et outils légaux existant (LPE, LEaux, OEaux, etc.) dans le domaine Eau.

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Problématiques de l'énergie (PEN) - TB_421	Obligatoire	24p.*	
Gestion et protection des eaux (GPO) - TB_422	Obligatoire	24p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 60%)
Travail autonome : heures
Total : heures équivalent à 2 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

TB_421 – PEN = 50%
TB_422 – GPO = 50%

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Prendre conscience des limites de la notion d'énergie. Être capable de faire preuve d'esprit critique.
- Connaître la qualité des différents types d'énergie, comprendre les notions d'exergie et d'anergie
- Savoir prendre en compte la qualité de l'énergie dans un dimensionnement simple et l'optimiser selon différents critères

Contenus

Mots clé : Energie, Exergie, Anergie, optimisation

- Définition de la notion d'énergie
- Rappels sur l'énergie renouvelable, non renouvelable et de la chaîne de valeur de l'énergie
- Définition de l'exergie et de l'anergie
- Coefficients de pondération Minergie
- Optimisation de solutions énergétiques en tenant compte de la qualité de l'énergie

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="18"/>	heures	(24 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="12"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="30"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

M. Basile Grandjean (basile.grandjean@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Connaître les principales exigences et outils légaux existant (LPE, LEaux, OEaux, etc.) dans le domaine de l'Eau.
- Savoir identifier les diverses natures d'eaux présentes sur un chantier en fonction des phases et/ou des activités menées et savoir déterminer les traitements adéquats à mettre en place afin de respecter les normes de rejets
- Maîtriser la procédure de requête en autorisation de construire concernant le traitement et l'évacuation des eaux de chantier.

Contenus

Mots clé : Eau, traitements, chantier, procédures

- principales exigences et outils légaux existant (LPE, LEaux, OEaux, etc.) dans le domaine Eau.
- outils d'informations du territoire Genevois (SITG) pour la gestion de l'eau.
- différentes natures d'eaux présentes sur un chantier en fonction des phases et/ou des activités menées
- traitements adéquats à mettre en place afin de respecter les normes de rejets dictées par l'annexe 3.2 de l'OEaux.
- procédure de requête en autorisation de construire concernant le traitement et l'évacuation des eaux de chantier.

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="18"/>	heures	(24 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="12"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="30"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

M. Claude Auberson (Claude.Auberson@hesge.ch)

Descriptif de module : TB_43 – Option Energétique du bâtiment

Filière : Technique des bâtiments

Module non remédiable

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_43 – Option Energétique du bâtiment (18 ECTS) 2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S7 et S8 | Responsable du module : M. Nikos Zarkadis

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Connaître les facteurs essentiels influençant l'énergétique des bâtiments, savoir les évaluer et faire des propositions d'amélioration
- Savoir réaliser un CET, comprendre les mécanismes d'implications des acteurs du territoire
- Savoir réaliser un état des lieux des installations techniques présentes, système de climatisation, système de chauffage, système de production d'eau chaude, système de ventilation, système électrique
- Connaître les installations techniques afin de proposer une alternative de remplacement ou d'amélioration

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Performances énergétiques des bâtiments 1 (PEB1) - TB_431	Obligatoire	96p.*	
Performances énergétiques des bâtiments 2 (PEB2) - TB_432	Obligatoire		48p.*
Territoire et infrastructures énergétiques 1 (TIE1) - TB_433	Obligatoire	80p.*	
Territoire et infrastructures énergétiques 2 (TIE2) - TB_434	Obligatoire		36p.*
Intégration et installations techniques (INT) - TB_435	Obligatoire	80p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : 255 heures (taux d'encadrement de 47%)
 Travail autonome : 285 heures
 Total : 540 heures équivalent à 18 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

TB_431 - PEB1	= 27%
TB_432 - PEB2	= 14%
TB_433 - TIE1	= 23%
TB_434 - TIE2	= 12%
TB_435 - INT	= 24%

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Unité de cours : TB_431 – Performances énergétiques des bâtiments 1 (PEB1) 2018 - 2019

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Connaître les facteurs essentiels influençant l'énergétique des bâtiments, savoir les évaluer et faire des propositions d'amélioration, sur un projet neuf ou en rénovation.
- Savoir définir les besoins énergétiques du site et en évaluer la répartition des consommations
- Savoir rédiger un cahier de charge lié au bilan énergétique établi pour le site
- Savoir mettre en application les normes et recommandations sur les exigences en matière de performance énergétique
- Savoir calculer la performance énergétique d'un système en tenant compte des éléments suivants ; caractéristiques thermique réelles, les équipements de chauffage, les installations de climatisation, la ventilation naturelle ou mécanique, l'installation d'éclairage, les systèmes solaires passif ou de protection, les conditions climatique, les besoins en apport d'électricité, l'éclairage naturel,...
- Connaître les installations techniques afin de proposer une alternative de remplacement ou d'amélioration

Contenus

Mots clé : Energie, Bâtiment, Confort, Gains internes/externes, Bilan thermique, Audit, Lesosai, ACV

- Introduction aux principes d'énergétique des bâtiments. Notions de base (flux énergétiques, indices de consommation d'énergie ; demande en énergie vs. consommation d'énergie ; rendement ; ...)
- Bases légales en Suisse/UE ; labels Minergie, LEED, BREEAM. Facteurs déterminants : concept architectural (dispositions architecturales, orientation), dispositions techniques (systèmes, choix techniques/énergétiques principaux). Bâtiments neufs/existants et les différentes d'approche de projets.
- Confort hygrothermique dans les bâtiments : principes, corps humain, facteurs, Fanger, PMV/PPD, normes.
- Modes de transfert de chaleur dans les bâtiments ; enveloppe (valeurs U, R) ; gains solaires ; capacité et inertie thermique
- Isolation thermique ; isolants ; étude d'isolation des murs, bilan thermique net ; fenêtres/vitrages
- Ponts thermiques : les types, les raisons et leurs effets; pertes thermiques ; thermographie. Exercice sur le terrain [réalisé en Décembre ou par temps froids]
- Bilan thermique du bâtiment : instantané/ sur une longue période, déperditions, utilisateurs, coefficients
- Bilan thermique du bâtiment : gains internes ; gains solaires. Optimisation, protections, captage passif du rayonnement solaire (murs, vitres, serres, ...)
- Besoins énergétiques en chauffage : constant du temps, facteur d'utilisation. Etudes de cas : bilan thermique de façades, chambres, bâtiments
- Renouvellement/Qualité d'air : principes, débits, aération/ventilation, étanchéité de l'enveloppe, effet de cheminée, impacts énergétiques, normes et labels.
- Confort visuel: éclairage dans les bâtiments, lumière artificielle, éclairage naturel, installations permettant l'augmentation d'utilisation de lumière du jour, stores et d'autres systèmes de protection, systèmes de réglage. Normes et recommandations.
- L'audit énergétique et outils de modélisation/simulation; Récolte de données (plans d'architecte et techniques, relevés de consommations, rencontrer les personnes-ressource,...) ; Mesures sur site: lever les doutes, mesures T/HR, températures de surface, thermographie, essais destructifs,
- Visite et audit énergétique sur site [thermographie si le temps et le météo le permet]
- Lesosai: Introduction, bases de données, valeurs par défaut, fenêtres, portes, parois et éléments de construction et éléments externes (ombrages, ...), plans d'architecte, pont thermiques, données météo, norme de travail
- Lesosai: dépôt, création de matériaux et de constructions, étude de variantes (rénovation ou/et différents cas d'étude), rapports
- (Lesosai) Bâtiment passif ; ZEB ; à énergie positive ; Minergie. Besoins électriques, PV, solaires thermiques, module Polysun Inside, onduleurs, nouvelles batteries « Tesla ».
- (Lesosai) Optimisations, systèmes de réglage « smart building » (conventionnels, avancés, prévisionnels). Etude de différents cas et de variantes ; effets sur le plan énergétique.

- (Lesosai) Intégrer les aspects économiques et les notions de LCA (ACV) dans nos rapports/bilans et projets. La notion de dimensionnement : Compromis entre cout et performances.
- Interprétation et contrôle des résultats : les points déterminants, les pièges, ... ; la différence entre les résultats de modélisations et de mesures/consommation réelles : Interprétation, raisons, comment diminuer la différence. L'influence des conditions climatiques : étude de cas de différents pays/zones climatiques (« tringle » suisse : Genève, Zurich, Lugano ; cas de pays méditerranées pour comparer).
- Etude de cas : Projet de rénovation bâtiment existant. Mis d'objectives, contraintes financiers et d'autres liées au projet (utilisation, orientation, etc.), propositions de variantes.
- Etude de cas : Projet bâtiment neuf Minergie-A/Energy Positive. Propositions de variantes avec évaluation économique, environnementale, énergétique.
- Présentation de projets. Critique, commentaires.

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="48"/>	heures	(96 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="24"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="80"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="152"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

Références : E. Gnansounou, Energétique des Bâtiments ; C-A. Roulet Santé et qualité de l'environnement intérieur dans les bâtiments ; Zürcher/Frank, Physique du bâtiment

Responsable de l'enseignement

M. Nikos Zarkadis (nikos.zarkadis@hesge.ch)

Unité de cours : TB_432 – Performances énergétiques des bâtiments 2 (PEB2) 2018 - 2019**Objectifs**

Cf TB_431 (PEB1)

Contenus

Cf TB_431 (PEB1)

Répartition horaireEnseignement : heures (48 périodes de 45 minutes)Enseignement labo heuresTravail autonome : heuresTotal : heures de travail pour ce cours**Modalités d'enseignement** Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire**Modalités d'évaluation** Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

Cf TB_431 (PEB1)

Responsable de l'enseignement

M. Nikos Zarkadis (nikos.zarkadis@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Introduction au droit Suisse sur l'aménagement du territoire
- Connaître les infrastructures énergétiques existantes et leurs implications environnementales
- Connaître le rôle du CET dans l'aménagement du territoire à GE
- Savoir réaliser un CET, comprendre les mécanismes d'implications des acteurs du territoire
- Notions de bases de géomatique

Contenus

Mots clé : CET, GIS, Energie, Territoire

1. Introduction aux CET / problématique générale / mise en perspective
2. Urbanisme / plans d'aménagement aux différentes échelles, points d'ancrage pour l'énergie
3. Analyse du contexte territoriale en lien avec l'énergie, contexte législatif (loi sur l'énergie), Stratégie fédérale 2050
4. Montage financier des projets, partenariats, logique d'acteurs
5. Introduction aux GIS
6. Analyse des besoins sur le tissu bâti
7. Analyse des ressources
8. Intégration ressources et besoins sur le territoire (infrastructures)
9. Mobilité et énergie
10. Ecologie industrielle: flux des matières, énergies sur le territoire

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="36"/>	heures	(80 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="24"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="68"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="128"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

M. Gilles Desthieux (gilles.desthieux@hesge.ch)

Objectifs

Cf TB_433 (TIE1)

Contenus

Cf TB_433 (TIE1)

Répartition horaire

Enseignement :	16	heures	(36 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	14	heures	
Travail autonome :	29	heures	
Total :	59	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

Cf TB_433 (TIE1)

Responsable de l'enseignementM. Gilles Desthieux (gilles.desthieux@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Savoir réaliser un état des lieux des installations techniques présentes, système de climatisation, système de chauffage, système de production d'eau chaude, système de ventilation
- Savoir définir les besoins pour les éléments de remplacement énergétiquement efficace
- Connaître les installations techniques afin de proposer une alternative de remplacement ou d'amélioration
- Analyser les performances des solutions proposées en s'appuyant sur les recommandation et normes
- Reconnaître des besoins spéciaux
- Savoir intégrer ses éléments dans un ensemble complet

Contenus

Mots clé : Analyse comparative, coordination, pré-dimensionnement

- L'analyse de l'environnement
- L'analyse des plans d'architecte
- Compréhension des objectifs des parties (Maître de l'Ouvrage, architecte,...)
- Analyse comparative des choix techniques principaux
 - Chauffage : type de production de chaleur, distribution et émission de chaleur
 - Ventilation : type de ventilation, distribution et émission
- Pré-dimensionnement des installations et premiers tracés

Répartition horaire

Enseignement :	36	heures	(80 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	24	heures	
Travail autonome :	68	heures	
Total :	128	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

M. Frank Chillier (frank.chillier@hesge.ch)

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

TB_441 - ERB1	= 27%
TB_442 - ERB2	= 14%
TB_443 - SRB1	= 23%
TB_444 - SRB2	= 12%
TB_445 - MCP	= 24%

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître les différents types de bâtiments et d'installations
- Réaliser un diagnostic de bâtiment et d'installations techniques en vue d'un projet de rénovation
- Utiliser les outils adaptés pour le diagnostic et l'aide à la décision (p. ex. méthode EPIQR)
- Proposer un plan d'amélioration énergétique et ses variantes
- Estimer les coûts d'un projet de rénovation
- Réaliser un CECB, IDC, CECB+, certificat SIA 2031
- Connaître la physique du bâtiment appliquée à des exemples de rénovation : ventilation, condensation, confort etc.
- Savoir définir les besoins énergétiques du site et en évaluer la répartition des consommations (en lien avec le CEB)

Contenus

Mots clé : compléter

- Différents types de bâtiments
- Différents types d'installations
- Diagnostics des bâtiments et des installations
 - Types de relevés (surfaces, dégradations, consommations, etc.)
 - Méthodes, outils, et résultats (EPIQR, etc.)
- Diagnostics énergétiques (IDC, IDE, CECB, SIA 2031, labels, etc)
- Mise en place de stratégies d'amélioration et rénovation
 - Parfois les projets de rénovation ne peuvent pas atteindre des performances énergétiques très élevées, il est nécessaire de connaître les opportunités et défis régionales et pouvoir y répondre à l'échelle du bâtiment de la manière la plus appropriée.
 - Cycle de vie des bâtiments et durée de vie des composants
 - Optimisation des solutions mises en œuvre, systèmes d'aide à la décision, CECB+
 - Intervention légère/ponctuelle
 - Intervention médiane
 - Intervention lourde jusqu'à démolition reconstruction
 - Prise en compte de contraintes : énergie, énergie grise, environnementales, techniques, économique, patrimoine, mobilité
 - Estimation des coûts, subventions, amortissement et retour sur investissement
- Intégration du projet dans une échelle territoriale (ilot, quartier).
- Projets de rénovation
 - Utilisation des énergies renouvelables
- Planification, coordination
 - Différentes contraintes, types de chantier avec/sans occupants, nuisances
- Exécution et réalisation
- Exploitation et suivi

- Cas pratiques : physique du bâtiment appliquée à des exemples de rénovation, impacts de l'intervention (ventilation, condensation, confort intérieur, SIA 180, etc.)
- Cas pratiques : effectuer un projet de rénovation « école »

- Visites de réalisations

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="48"/>	heures	(96 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="24"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="80"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="152"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

M. Marc Girelli (marc.girelli@hesge.ch); M. François Baud (francois.baud@hesge.ch)

Objectifs

Cf TB_441 (ERB1)

Contenus

Cf TB_441 (ERB1)

Répartition horaire

Enseignement :	23	heures	(48 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	14	heures	
Travail autonome :	40	heures	
Total :	77	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

Cf TB_441 (ERB1)

Responsable de l'enseignementM. Marc Girelli (marc.girelli@hesge.ch) ; M. François Baud (francois.baud@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser et comprendre les contraintes de la police du feu et de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail / OICRT Genève, en particulier leur influence sur la construction
- Savoir appliquer les règles AEAI prescription Suisse incendie, compartimentage, résistance des matériaux, concept de sécurité
- Savoir gérer la sécurité de l'environnement du bâtiment et l'élimination de déchets de chantier
- Connaissance de la toxicologie de l'environnement bâti

Contenus

Mots clé : Sécurité chantier, matériaux dangereux, toxicologie, prévention incendie,

<p>Connaissance de la toxicologie de l'environnement bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur les substances dangereuses notamment (Amiante , PCB, Plomb, Radon, HAP, solvants et COV) et leurs effets sur la santé • Introduction et sensibilisation à la toxicologie industrielle ou « hygiène du travail » en lien avec la protection des travailleurs et du personnel lors de la construction/déconstruction • Contexte et législation en la matière • Connaissances des acteurs du secteur (Genève et Suisse) • Présentation d'1 cas de campagne de mesure faisait partie d'un audit énergétique des bâtiments • Informations sur la marche à suivre avant la réalisation de travaux 	16p+4labo
<p>Désamiantage et sécurité des travailleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic amiante : bases théoriques et simulation de diagnostic sur site école • Assainissement de substances dangereuses : bases théoriques (calcul d'un bilan aéraulique) et mise en pratique sur site école (contrôle de l'installation, validation des bilans aérauliques). • Sécurité chantier : visite de chantier en tant que « responsable sécurité » 	16p labo
<p>Sécurité environnementale et gestion des déchets de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte et législation : La gestion des déchets en Suisse et à Genève • Les déchets de chantier • Rénovation-démolitions • Matériaux d'excavation • ECOMAT ge : matériaux recyclés • Forages/géothermie : restrictions • Procédures à Genève 	12p+8p labo
<p>Sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation prévention incendie Genève • Norme AEAI et directives "définitions" 10-15fr et "Assurance qualité" 11-15fr • Catégories bâtiments " Taille réduite, moyenne hauteur, élevé" mode de mesurage particularité • Directive "Prévention des incendie et protection incendie organisationnelle" 12-15fr • Directive "matériaux et éléments de construction" 13-15fr • Directive "Utilisation de matériaux de construction" 14-15fr • Films en lien avec l'utilisation de matériaux de construction (saut de feu, l'incendie tour Mermoz pompiers de Roubaix, Bradford, etc.) • Directive "distances de sécurité incendie, systèmes porteurs et compartimentage coupe-feu" 15-15fr Murs coupe-feu. • Exercices-QCM Normes et directives 10-15fr, 11-15fr, 12-15fr, 13-15fr, 14-15fr, 15-15fr • Directive "Voies d'évacuation et de sauvetage" 16-15fr • Directive "signalisation des voies d'évacuation, Eclairage de sécurité, Alimentation de sécurité" 17-15fr • Directive "Dispositifs d'extinction" 18-15fr 	32+8p labo

<ul style="list-style-type: none"> • Directives "Installations Sprinkler" 19-15fr "Installations de détection incendie" 20-15fr • Exercices-QCM directives 16-15fr, 17-15fr, 18-15fr, 19-15fr, 20-15fr • Directive "Installations d'extraction de fumée et de la chaleur" 21-15fr • Directives "Installations de transports" 23-15fr • Directives "Installations thermique" 24-15fr "Cheminées de salon"103-15, "chauffages à copeau" 104-15 "chauffage à plaquette de bois" 105-15, "chauffage à pellets" 106-15 • Exercices-QCM directives 21-15fr, 22-15fr, 23-15fr, 24-15fr • Directive "Installations aérauliques" 25-15fr • Directive "matières dangereuses" 26-15fr • Directives "Méthodes de preuves en protection incendie" 27-15 "procédure de reconnaissance AEAI" 28-15 • Bâtiments avec cours couvertes ou cours intérieure 101-15 • Bâtiments à façade double-peau 102-15 • 1000-15 Bâtiments de taille réduite, bâtiments d'habitation 1001-15, bâtiments scolaires 1002-15 en relation avec l'AO • Exercices-QCM directives 25-15fr, 26-15fr, 27-15fr, 101-15, 102-15, 1001-15, 1002-15. 	
---	--

Sécurité installations électrique	4p+12p labo
<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de secours et stockage d'énergie • Sécurité des installations électriques 	

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="36"/>	heures	(80 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="24"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="68"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="128"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi)
 Frontal participatif
 Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- compléter

Responsable de l'enseignement

M./Mme Donatella Vretenar (Donatella.Vretenar@hesge.ch), M. Olivier Patissier (Olivier.Patissier@hesge.ch), M. François Porret (François.porret@hesge.ch), M. Claudio Desiderio (Claudio.Desiderio@hesge.ch)

Objectifs

Cf TB_443 (SRB1)

Contenus

Cf TB_443 (SRB1)

Répartition horaire

Enseignement :	16	heures	(36 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	14	heures	
Travail autonome :	29	heures	
Total :	59	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

Cf TB_443 (SRB1)

Responsable de l'enseignement

M./Mme Donatella Vretenar (Donatella.Vretenar@hesge.ch) , M. Olivier Patisser (Olivier.Patisser@hesge.ch) , M. François Porret (François.porret@hesge.ch), M. Claudio Desiderio (Claudio.Desiderio@hesge.ch)

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Connaître la chronologie et les différentes phases d'un projet de rénovation
- Recueillir et connaître les éléments techniques et morphologiques du projet
- Mettre en relation les éléments d'un projet et leur incidence sur le coût d'une rénovation
- Mettre en relation le coût et la morphologie de l'ouvrage avec la planification du chantier
- S'initier à l'analyse du type de travaux, sa durée
- Savoir questionner et hiérarchiser chaque étape qui mène à la décision
- Savoir structurer le développement du projet
- Savoir faire le bilan des différentes étapes du chantier de rénovation

Contenus

Mots clé : projet, planification, travaux

- Les phases du chantier
- Les différents interlocuteurs du projet
- L'analyse précise de l'environnement technique et architectural du projet de rénovation
- Les attentes du maître de l'Ouvrage
- L'établissement du budget du projet
- Mise en place du planning de chantier et suivi
- Suivi des travaux et prise de décision
- Recueil du feedback et synthèse (chronologie, coût, satisfaction client, cohérence...)

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="36"/>	heures	(80 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="24"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="68"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="128"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Référence & Bibliographie

- compléter

Responsable de l'enseignement

M. Marc Girelli (marc.girelli@hesge.ch)

Descriptif de module : TB_45 – Projet option Energétique

Module non remédiable

Filière : Technique des bâtiments

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_45 – Projet option Energétique (4 ECTS)

2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S7 | Responsable du module : M. José Boix

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Réaliser un projet interdisciplinaire en mettant en œuvre ses compétences en énergétique du bâtiment
- Identifier, analyser et présenter les enjeux énergétiques dans un projet

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Projet option Energétique du bâtiment (POE) - TB_451	Obligatoire	48p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : 36 heures (taux d'encadrement de 30%)
Travail autonome : 84 heures
Total : 120 heures équivalent à 4 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

$$TB_{451} - POE = 100\%$$

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Réaliser un projet interdisciplinaire en mettant en œuvre ses compétences en énergétique du bâtiment
- Identifier, analyser et présenter les enjeux énergétiques dans un projet

Contenus

Mots clé : Interdisciplinarités, énergie, conception

- Appliquer les connaissances acquises pour une réalisation d'un projet
- Analyser les performances obtenues liées à l'énergétique du bâtiment dans le cadre du projet
- Gérer et planifier le projet dans son ensemble

Répartition horaire

Enseignement :	36	heures	(48 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	0	heures	
Travail autonome :	84	heures	
Total :	120	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- compléter titre
- compléter titre
- compléter titre

Responsable de l'enseignement

- M. Nikos Zarkadis (Nikos.Zarkadis@hesge.ch)
M. Ricardo Lima (ricardo.lima@hesge.ch)
M. Gilles Desthieux (Gilles.Desthieux@hesge.ch)
Mme Christine Bideau-Wuest (christine.bideau-wuest@hesge.ch)

Descriptif de module : TB_46 – Projet option Rénovation

Module non remédiable

Filière : Technique des bâtiments

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_46 – Projet option Rénovation (4 ECTS)

2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S7 | Responsable du module : M. José Boix

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Réaliser un projet interdisciplinaire en mettant en œuvre ses compétences en énergétique, rénovation, et sécurité du bâtiment
- Identifier, analyser et présenter les enjeux d'un projet liés à l'énergie, la rénovation et la sécurité

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Projet option Rénovation et sécurité du bâtiment (POS) - TB_461	Obligatoire	48p.*	

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 30%)
Travail autonome : heures
Total : heures équivalent à 4 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

$$TB_{461} - POS = 100\%$$

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Unité de cours : TB_461 – Projet option Rénovation et sécurité du bâtiment (POS) 2018 - 2019**Objectifs d'apprentissage**

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Réaliser un projet interdisciplinaire en mettant en œuvre ses compétences en énergétique, rénovation, et sécurité du bâtiment
- Identifier, analyser et présenter les enjeux liés à l'énergie, la rénovation et la sécurité dans un projet

Contenus

Mots clé : Interdisciplinarités, énergie, conception

- Appliquer les connaissances acquises pour une réalisation d'un projet
- Analyser les performances obtenues liées à l'énergétique et la sécurité du bâtiment dans le cadre du projet
- Gérer et planifier le projet dans son ensemble

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="36"/>	heures	(48 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="84"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="120"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- compléter titre

Responsable de l'enseignement

- M. Nikos Zarkadis (Nikos.Zarkadis@hesge.ch)
M. Ricardo Lima (ricardo.lima@hesge.ch)
M. Gilles Desthieux (Gilles.Desthieux@hesge.ch)
Mme Christine Bideau-Wuest (christine.bideau-wuest@hesge.ch)

Descriptif de module : TB_47 – Travail de Bachelor

Module remédiable

Filière : Technique des bâtiments

La description de ce module définit les conditions cadres du déroulement de l'enseignement des cours le constituant. Ces conditions peuvent être modifiées ou renouvelées d'année en année mais restent inchangées durant l'année académique en cours.

1. Module : TB_47 – Travail de Bachelor (12 ECTS)

2018 - 2019

Type de formation : Bachelor Master

Type de module : Obligatoire A choix Additionnel

Niveau du module : Basic level course Intermediate level course
 Advanced level course Specialized level course

Langue : Français | Semestre de référence : S8 | Responsable du module : M. José Boix

2. Objectifs d'apprentissage

À la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :

- Réaliser un projet de complexité moyenne et faire preuve d'autonomie
- Savoir faire des choix cohérents et les défendre selon des critères de développement durable
- Démontrer son aptitude à gérer le temps
- Mettre en évidence ses compétences par la présentation orale et par les réponses aux questions des experts issus des milieux professionnels

3. Unités de cours

Unité de cours (UC)	Caractère	Sem. Automne	Sem. Printemps
Travail de Bachelor (TBA) - TB_471	Obligatoire		48p.*

**Indications en périodes d'enseignement de 45 min.*

Répartition horaire : Enseignement : heures (taux d'encadrement de 10%)
Travail autonome : heures
Total : heures équivalent à 12 ECTS

4. Modalités d'évaluation et de validation

Les modalités générales de validation des modules sont définies dans le « [Règlement d'études](#) ».
Coefficients de calcul de la note déterminante du module:

$$TB_{471} - TBA = 100\%$$

5. Prérequis

Pour les conditions générales de prérequis des modules voir le « [Règlement d'études](#) ».

Voir le tableau des « Dépendances inter-modules », pour la filière [Technique des bâtiments](#).

Détail des pré-requis :

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant-e doit être capable de :

- Réaliser un projet de complexité moyenne et faire preuve d'autonomie
- Savoir faire des choix et les défendre selon des critères de développement durable
- Démontrer son aptitude à gérer le temps
- Mettre en évidence ses compétences par la présentation orale et par les réponses aux questions des experts issus des milieux professionnels

Contenu :

A définir avec l'enseignant responsable

Répartition horaire

Enseignement :	<input type="text" value="36"/>	heures	(48 périodes de 45 minutes)
Enseignement labo	<input type="text" value="0"/>	heures	
Travail autonome :	<input type="text" value="324"/>	heures	
Total :	<input type="text" value="360"/>	heures	de travail pour ce cours

Modalités d'enseignement

- Ex cathedra (amphi) Frontal participatif Atelier / Laboratoire / Séminaire

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu (présentation orale et/ou travaux écrits)

La note de l'unité d'enseignement est calculée en faisant une moyenne pondérée des diverses notes obtenues pendant le semestre. Les dates et les pondérations sont transmises au début du cours.

Références bibliographiques

- A définir avec l'enseignant responsable

Responsable de l'enseignement

M José Boix (José.Boix@hesge.ch)